

Les Carnets du LARHRA

ISSN : 2648-1782

Éditeur : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

1 | 2019 | 2019

Dire les migrations, se dire migrant·es

Étudier la migration à travers sa mise en récit : le cas des écrits personnels du clergé émigré pendant la Révolution

Studying migration through storytelling: the case of the personal writings of the clergy emigrated during the Revolution

Sabine Adrien

🔗 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=483>

Référence électronique

Sabine Adrien, « Étudier la migration à travers sa mise en récit : le cas des écrits personnels du clergé émigré pendant la Révolution », *Les Carnets du LARHRA* [En ligne], 1 | 2019 | 2019, mis en ligne le 19 septembre 2019, consulté le 25 juillet 2022. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=483>

Étudier la migration à travers sa mise en récit : le cas des écrits personnels du clergé émigré pendant la Révolution

Studying migration through storytelling: the case of the personal writings of the clergy emigrated during the Revolution

Sabine Adrien

PLAN

Introduction

La valeur testimoniale de l'écriture : l'expérience individuelle de la migration

Rendre compte d'une expérience

Intégrer les émotions à l'analyse

Mise en récit et postures littéraires : donner un sens à la migration

Une analyse des formes du récit

La posture du migrant : accepter la migration ?

Une mémoire collective de la migration

Conclusion

TEXTE

Introduction

Des hommes avoient juré notre perte, des chemins presque impraticables pouvaient occasionner des chutes les plus funestes et des marches forcées devoient être le principe des plus sérieuses maladies. Mon dessein encore une fois dans cette narration c'est de remercier cette Providence attentive [...] qui m'a protégé si visiblement [...]¹.

- 1 Ainsi s'ouvre le journal de voyage de l'abbé Desnoues, curé de Cravant, dans l'Yonne. Il y raconte son émigration durant la Révolution. Il est contraint de partir de France en vertu du décret du 26 août 1792 : les prêtres ayant refusé de prêter les différents serments exigés par les Assemblées nationales depuis la promulgation de la Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790 sont sommés de quitter le territoire français dans les quinze jours. Environ trente-mille prêtres, religieux

et religieuses se dirigent alors vers la frontière la plus proche pour chercher asile dans les pays voisins : Espagne, Angleterre, États de la péninsule italienne, États allemands, Suisse, etc. La plupart d'entre eux reviennent en France au moment du Concordat ; une minorité, ceux dont l'engagement contre-révolutionnaire est le plus marqué, ne rentre qu'à la Restauration. Les travaux les plus récents sur le sujet, ceux de René Picheloup sur les États pontificaux et de Dominic Belenger sur l'Angleterre² par exemple, viennent compléter les études des érudits de la fin du XIX^e siècle et offrent un tableau détaillé de la troisième étape du processus migratoire, après le départ et le voyage, celle de l'accueil et de l'intégration dans le territoire d'arrivée³.

- 2 Au contraire, les quatre-vingt-dix écrits personnels qui composent notre corpus ont pour objet central le déplacement. C'est l'historien Stéphane Gomis qui, le premier, a choisi d'étudier cette migration par le biais d'un ensemble de récits d'exil, en s'appuyant en partie sur les recensions effectuées par Alfred Fierro et Jean Tulard⁴. Les genres et les formes choisis par les prêtres, religieux et religieuses pour transcrire leur expérience de l'émigration sont très variés : ce sont des journaux de voyage, des diaires, carnets de route ou Mémoires. La plupart emprunte au genre, déjà bien établi à la fin du XVIII^e siècle, du récit de voyage. Mais puisque qu'ils sont l'expression d'un « moi » singulier et laissent apparaître les affects des auteurs, ainsi que le sens qu'ils donnent aux événements de leur vie, on peut les classer dans la catégorie des écrits du for privé, appelés aussi « écrits personnels ». Le Groupe de Recherche CNRS dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu de 2003 à 2011 définit ces écrits de la façon suivante : « des textes non-fictionnels produits par des gens ordinaires » qui regroupent « les livres de raison, les livres de famille, les diaires, les mémoires, les autobiographies, les journaux de toute nature (personnel ou « intime », de voyage, de campagne, de prison...) et, d'une manière générale, tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté »⁵. Le genre choisi par l'auteur pour narrer son exil dépend de sa position sociale et des objectifs qu'il assigne à son récit : évêques, aristocrates ou membres du bas-clergé, orateurs mondains ou simples curés de campagne, la diversité des auteurs du corpus est grande. Leur maîtrise de l'écrit varie donc, de même que leurs origines sociales et géographiques. Enfin, ces objets

multiplient les temporalités (de l'expérience, de l'écriture immédiate, de la reconstruction postérieure), et, lorsqu'ils sont édités, les scripteurs (préfaces, appareil critique, documents annexes, commentaires).

- 3 L'expérience du voyage et de l'émigration est le point commun de tous ces récits. À l'instar du travail effectué par Karine Rance sur les mémoires des nobles émigrés en Allemagne⁶, il s'agit d'évaluer le rapport d'un groupe spécifique à son expérience de la migration à travers sa production scripturaire. Ici, le groupe de scripteurs est défini à la fois par son identité religieuse et par son caractère politique. Ce qui cause le départ est un choix politique, ou plus précisément un choix religieux aux conséquences politiques : celui de prêter ou non serment à la Constitution civile du clergé. Cette double caractéristique du groupe a des conséquences sur l'écriture et sur le type de migration. Selon la distinction opérée par Paul-André Rosental et reprise par Karine Rance dans le cas des nobles émigrés, les acteurs ne font pas de projets d'avenir dans leur terre d'accueil, parce qu'ils espèrent que la migration ne sera que temporaire : ce sont des « migrations de maintien », qui envisagent le pays d'accueil comme un « espace-ressources » et non des « migrations de rupture », où le refuge est considéré comme « espace investi »⁷ ; l'écrit doit être considéré dans l'optique d'un retour.
- 4 Pourquoi, alors, étudier cette migration d'un genre particulier au prisme des écrits de ceux qui la vivent ? Que nous apporte l'analyse de l'écriture de la migration dans la compréhension des processus migratoires et de ses représentations ? La question posée par la journée d'étude des doctorants du LARHRA est celle des sources utilisées pour les migrations. Ici, le triangle départ – déplacement – intégration n'est vu que sous l'angle de la perception du sujet en émigration. C'est bien l'écriture qui est constituée en objet d'étude : les causes, les modalités, les objectifs, les formes... Dans les conclusions du colloque organisé en 2013 autour du thème « Écrire l'exil », Catherine Quiminal développe trois dimensions des écritures en migrations qui en font des traces spécifiques : « la portée de témoignage (mettre des mots sur des expériences), le caractère adressé des récits [...] et enfin les processus de reconstruction de la mémoire et de l'histoire »⁸. Si l'on s'appuie sur ces trois temps en tenant compte de la spécificité de ce corpus, on peut dégager trois objectifs différents assignés par l'auteur

au récit de la migration, et donc trois axes d'analyse pour le chercheur. Ainsi, parce qu'ils sont la transcription d'un événement extraordinaire dans la vie de l'auteur, les écrits du clergé émigré prennent la dimension de témoignages dans lesquels les événements historiques sont vus au prisme de l'expérience et de l'écriture du sujet. Mais on ne peut se satisfaire de considérer uniquement la valeur testimoniale et illustrative de ces écrits. C'est pourquoi, l'analyse de la forme donnée au récit permet aussi de saisir le sens que la migration revêt dans un parcours individuel : par l'écriture, l'auteur se réapproprie un déplacement qu'il n'a pas réellement choisi. Enfin, le fait d'écrire et de transmettre le récit (par oral ou en assurant son auto-publication) est un geste de justification et un outil de réinsertion aux enjeux politiques. Cette charge politique constitue l'événement migratoire initial en un thème mémoriel facilement réutilisable pour le bénéfice des auteurs, mais aussi pour celui des générations suivantes. Environ un tiers des journaux du corpus est publié sous la III^e République, à la fin du XIX^e siècle, et en particulier dans les moments de tension avec le camp anticlérical ; on peut postuler que la publication de ces écrits, résurgence de la mémoire révolutionnaire dans un XIX^e riche en tensions, vise à constituer une mémoire catholique soudée dans son hostilité à l'idée républicaine et à ses différentes manifestations politiques.

La valeur testimoniale de l'écriture : l'expérience individuelle de la migration

Rendre compte d'une expérience

- 5 La migration est un catalyseur de l'écriture. La prise de parole est entraînée par l'expérience hors-norme que constitue le déplacement contraint ; conjoncturelle, elle s'articule autour des éléments non familiers qui entrent dans la vie de l'auteur à la faveur de l'exil. Tout se passe alors comme si l'écriture était le lieu de la parenthèse, l'activité du monde irréel qu'est l'exil, puisque dans la majorité des cas, le retour au pays s'accompagne de l'arrêt de l'écriture. Le chanoine Berlioz, originaire de l'Ain, raconte dans son journal d'exil les événements

qui ont précédé son départ, son séjour près de Turin, les usages et coutumes italiennes... Mais l'écriture s'arrête soudainement en novembre 1794, au moment où, après la chute de Robespierre, il se rend à la frontière suisse pour être prêt lorsque l'opportunité se présentera de rentrer en France⁹. L'écriture est la parenthèse temporelle qui accompagne la parenthèse spatiale.

- 6 Parce que la migration est la cause de l'écriture, elle constitue le récit en témoignage, défini comme « l'expression d'une expérience qui en même temps atteste de ce qui s'est passé »¹⁰. Ici, les auteurs rendent compte d'événements qu'ils considèrent comme historiques. Qu'il s'agisse de moments-clés de la Révolution ou de simples expériences individuelles, les prêtres et religieux témoignent : des conditions dans lesquelles ils partent et prennent la route, des foules rencontrées en chemin, amicales ou hostiles, de l'expérience de l'exil, de la rencontre avec des cultures et des croyances différentes, de l'accueil qui leur est fait. C'est ce que met en avant l'abbé Sylvain Rochet, qui édite les mémoires de Claude Berlioz :

À côté d'un intérêt particulier, ces récits d'émigration de pauvres prêtres bugistes nous offrent aussi un intérêt général. Nous assistons aux premières journées de la Révolution en province, nous voyons s'exécuter la diabolique conjuration philosophico-janséniste contre l'Église¹¹.

- 7 Par ailleurs, ces témoignages sont des sources pour l'historien qui travaille sur les migrations de la fin du XVIII^e siècle, sur les conditions matérielles du déplacement, les politiques d'accueil des migrants dans les États européens, les itinéraires privilégiés. Par exemple, tous racontent les aléas de la route : les auberges bondées, le manque d'argent, les bagages perdus, la dépendance envers la charité de ses hôtes. Les conditions matérielles sont d'autant plus dures que la fuite est précipitée. Aimé Guillon peint un tableau fort vivant des émigrés qui, fuyant les armées du général français Montesquiou, arrivent à Genève en septembre 1792 :

Quelle joie folle succédait à la peur du naufrage pour la multitude d'émigrés de tout sexe qui arrivait à Nyon ! Toutes les chambres à lit, ayant été prises par les premiers arrivés, le plus grand nombre, hommes et femmes, allaient être obligés de coucher pèle-mêle, sur

le parquet d'une grande salle à manger, où l'on déroulait quelques légers matelats¹².

- 8 Cependant, la valeur du témoignage comme « auxiliaire de l'historien »¹³ continue de faire débat parmi les historiens ; comme le rappelle Kaspar von Greyerz, le tournant linguistique a contesté toute possibilité à un discours de rendre compte de la « réalité »¹⁴. Cependant, le mouvement de l'histoire culturelle a entraîné un regain d'intérêt pour l'autobiographie et les différentes formes d'écritures personnelles, et avec lui le renouveau de la réflexion théorique autour du témoignage et de la manière dont il peut être utilisé par l'historien sans tomber dans le piège de la compilation d'exemples ou de l'éclairage sur la « réalité historique ». Ainsi, dans la présentation de leur méthode d'analyse des écrits du for privé, Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu détaillent les « usages historiques » que l'on peut en faire, pour s'éloigner d'une utilisation uniquement illustrative : une de leurs propositions consiste à considérer l'individu dans son « espace social » pour « étudier les gammes des comportements possibles qui s'offraient à [l'individu] dans une situation donnée et à reconstituer les chaînes qui le conduisent à un choix opéré au sein des différents systèmes de contraintes »¹⁵.
- 9 L'étude sérielle d'une centaine de récits permet d'atteindre cet objectif, en les comparant entre eux, en repérant des attitudes communes. Et réciproquement, la singularité des choix et des opinions individuelles se révèle d'autant mieux qu'elle peut être confrontée à ceux des autres. Les textes qui composent le corpus, puisqu'ils relatent le même événement (le départ forcé sous le coup de la loi, l'itinérance qui en découle, puis le séjour en pays étranger) offrent l'avantage de comporter des passages obligés. Ainsi, tous les auteurs mentionnent le départ et ses causes, leur positionnement politique, le chemin de l'exil avec, parfois, l'expérience de la clandestinité, le passage de la frontière, l'accueil et l'installation dans le pays d'arrivée, la profession exercée, les événements révolutionnaires, etc. L'utilisation des outils numériques d'analyse de données textuelles élaborés par le Pôle d'Histoire Numérique du LARHRA facilite la mise en regard des textes. Ainsi, la comparaison des paragraphes qui décrivent le passage de la frontière fait apparaître, dans un contexte de danger, un sentiment de soulagement qui s'exprime souvent dans des termes

physiques : « Il nous tardait d'entrer dans la Savoie pour y respirer à notre aise : la France que nous quitions avec plaisir nous brûlait encore les pieds [...] »¹⁶. Ils s'empressent de se débarrasser de leur cocarde tricolore, symbole d'un régime détesté et de troquer leurs déguisements contre leurs habits ecclésiastiques ; quelques lignes plus loin, Antoine Vieux poursuit : « À l'entrée, les sentinelles nous demandèrent nos cocardes et nous les cédâmes bien volontiers parce que, jusque-là, nous ne les avions portées que par force et nous passâmes tranquillement ce détroit de Sicile »¹⁷. Les habitudes de clandestinité lors de leur trajet vers l'exil sont désormais inutiles : ils peuvent retrouver les habits religieux et le langage qui, en France, aurait pu les trahir. L'étude lexicale comparative met ainsi en évidence un triple réflexe : physique, politique, d'identité. Si ces attitudes ne se retrouvent pas chez tous les auteurs, elles sont suffisamment récurrentes pour donner des indications sur l'état d'esprit des prêtres qui émigrent à l'automne 1792.

- 10 Le caractère testimonial de ces récits, combiné avec leur nombre, permet alors de mieux cerner le groupe de scripteurs, le contexte dans lequel ils évoluent, et la diversité des attitudes adoptées face aux défis de l'exil. Ils renseignent l'historien sur l'identité collective de ces migrants d'un genre particulier. Comment réagissent des prêtres face à ce déplacement : qu'advient-il de leur foi, subit-elle des transformations face aux différentes pratiques qu'ils rencontrent ? Certains de ces prêtres réfractaires justifient dans leurs journaux leurs engagements politiques. Sont-ils engagés activement dans les réseaux contre-révolutionnaires ? Pourquoi ont-ils choisi de refuser le serment à la Constitution civile du clergé, et pourquoi s'exiler plutôt que de se cacher ? Certes, le chiffre de quatre-vingt-dix récits pour trente-mille prêtres exilés ne constitue pas un échantillon suffisant pour faire des statistiques précises. Mais ils nous permettent d'entrer dans la finesse des engagements individuels, des types de réponse à l'enchaînement des événements. C'est bien une démarche de recherche de la « construction des identités sociales », autre « usage historien » des écrits du for privé¹⁸.

Intégrer les émotions à l'analyse

- 11 Le « témoin oculaire »¹⁹ est en position de dire « j'ai vu ». Philippe Lejeune précise que la période révolutionnaire est justement le moment de la transition entre le chroniqueur et le témoin. C'est l'irruption du « moi » dans la manière dont on raconte l'histoire : le témoin est d'abord « le soldat de base des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui se limite en principe à ce qu'il a vu lui-même, à sa participation personnelle à l'épopée collective »²⁰. L'information donnée par le témoignage n'a de sens qu'analysée au filtre de l'expérience vécue. Ainsi, ces récits donnent peu d'indications sur les migrations en tant que telles, qu'on ne pourrait trouver ailleurs, dans les archives législatives et administratives des États qui accueillent les émigrés par exemple. En revanche, la comparaison entre ces dispositions officielles et la manière dont elles sont perçues, ressenties et acceptées ou au contraire rejetées par les émigrés permet de compléter notre compréhension des migrations, du côté des États comme de celui des migrants. À cet égard, la lecture des archives administratives de la monarchie piémontaise à Turin est révélatrice : en septembre 1792, les autorités politiques et religieuses à Turin cherchent à réguler le flux d'émigrés et multiplient les arrêtés pour leur faire traverser le Piémont le plus rapidement possible en les dirigeant vers les États pontificaux²¹. Les journaux de voyage, quant à eux, montrent l'incompréhension des exilés vis-à-vis de lois qui changent souvent, de règles administratives dont ils n'ont pas connaissance, d'itinéraires obligés qui fluctuent.
- 12 L'intérêt de ces témoignages réside alors autant dans les événements relatés que dans le dévoilement de l'intime et les réactions personnelles face aux changements que la décennie révolutionnaire apporte dans la vie des auteurs. Le lecteur entre dans le domaine d'une écriture personnelle, qui restitue le sentiment des acteurs par rapport aux migrations. Par exemple, chaque auteur appréhende l'altérité culturelle différemment, avec son propre bagage culturel et intellectuel, sa curiosité pour des modes de vie et des croyances qui ne lui sont pas familières. Dans ses Mémoires, Aimé Guillon, prêtre lyonnais, dévoile sa propre vision de l'étranger : « Tout est ridicule plus ou moins chez l'étranger pour un français qui n'ayant jamais voyagé croit qu'il doit y retrouver les mœurs et les usages de son pays »²².

- 13 L'histoire de la perception et du vécu des migrations peut être complétée par une analyse des émotions exprimées par les scripteurs. Depuis les années 2000, l'étude des émotions gagne ses lettres de noblesse en histoire, et vient renouveler les méthodes dans différents champs d'étude en « insistant sur l'historicité des émotions et affirmant leur caractère social et culturel ». Nicolas Guyard et Caroline Muller proposent ainsi d'aborder le fait religieux à travers les émotions et Sophie Wahnich constate la valeur heuristique de l'étude des émotions dans le domaine politique²³. Sylvie Mouysset, quant à elle, a étudié le sentiment de peur chez les aristocrates français émigrés à la même époque : « Quel sens donner [à la peur] et quelle fonction exacte lui assigner dans le récit des événements ? Celle d'un moteur de l'action, ou au contraire celle d'un frein puissant, contraignant ainsi les acteurs à l'inaction ? »²⁴. Dans beaucoup de récits, le départ précipité de France dans des contextes locaux compliqués, les routes contrôlées par des soldats parfois hostiles, mettent en avant la peur ressentie, et la mention du passage de la frontière s'accompagne alors d'une indication de soulagement : « Je ne puis exprimer ici la douce sensation qu'éprouva mon âme lorsque je fus arrivé sur la partie de Savoie, alors la sûreté succéda à la crainte, la paix aux horreurs de la persécution, les honnêtetés aux outrages et la joie à la tristesse »²⁵. Les récits font aussi apparaître très clairement chez certains un sentiment de déclassement, économique et social. « Ma position me commandait de renoncer à mes privilèges de voyageur », dit Guillon. Parfois, le choc est plus grand pour les autres que pour soi-même. Jean-Pierre Gourgon observe la colonne de femmes et d'hommes qui fuient Nice, en septembre 1792 : « Parmi [les voyageurs] était le vénérable évêque de Glandève, monté sur un âne et si accablé de fatigue, qu'il demandait pardon à ceux qui le saluaient de ce qu'il n'avait pas la force de leur rendre le salut... »²⁶. Le déplacement qu'implique la migration est donc géographique, mais aussi émotionnel ; il met en contact avec de nouveaux espaces, forme des hiérarchies non traditionnelles, porte avec lui la peur, le sentiment quotidien de vulnérabilité et de dépendance, l'impossibilité de vivre de sa profession.
- 14 L'histoire des émotions et de la perception des migrations nécessite alors un travail fin de prosopographie, pour identifier chaque auteur et lier son origine, son positionnement social, son degré de formation, ses objectifs, et le récit qu'il propose. Les pratiques diffèrent en

fonction des scripteurs, et les émotions varient donc : ceux qui n'ont jamais voyagé avant leur exil mentionnent davantage leurs impressions devant des paysages inconnus. Au contraire, ceux qui avaient un train de vie confortable sont choqués par la précarité de leurs conditions matérielles. Beaucoup mentionnent les émotions ressenties au moment de la traversée des Alpes : sentiment de l'inconnu, peur de la traversée, surprise vis-à-vis de formes géologiques parfaitement étrangères... Des mots comme « horreur », « monstrueux » reviennent fréquemment. Les émotions ne sont pas seulement individuelles : les scripteurs sont des prêtres en exil qui craignent, notamment, l'arrivée des troupes françaises dans le pays d'asile : « Le soir la terreur c'est apaisé en apprenant que les français ont été repoussés [...] et qu'ils retrogradaient », dit Pierre Lamour dans son diaire à la date du 23 juin 1794²⁷. Les émotions sont donc sociales et collectives : ce sentiment spécifique de peur de la garde nationale en France et des armées révolutionnaires à l'étranger se retrouve chez presque tous les scripteurs.

- 15 Ces récits nous donnent donc un aperçu, en termes de description d'une expérience individuelle, du vécu des émigrés et de leurs représentations sur les espaces traversés. La dimension testimoniale du texte nous fait entrer sinon dans une certaine intimité (le degré de dévoilement varie en fonction des scripteurs), du moins dans une individualité du regard sur la migration. Mais plus que le contenu du récit, ce qui intéresse l'historien, c'est de comprendre le sens donné à cette migration.

Mise en récit et postures littéraires : donner un sens à la migration

- 16 Quelle est la singularité de la production scripturaire en exil ? De quelle manière les prêtres émigrés racontent-ils leur voyage, quels mots utilisent-ils pour transcrire le déplacement ? À travers les niveaux de langage utilisés, les moyens d'expression (écriture, dessin, cartes, prières, pamphlets, etc), les métaphores employées pour caractériser l'exil, le sens donné à l'écriture en migration se dévoile. Les mots et les styles utilisés, le genre littéraire choisi et la construction

formelle du texte sont révélateurs de la posture choisie par l'émigré et du degré d'intentionnalité politique du texte. Quels sont les imaginaires mobilisés, les mythologies construites, les postures littéraires qui donnent un sens à l'événement migratoire ?

Une analyse des formes du récit

- 17 Les mots utilisés pour caractériser la migration donnent une première indication de l'image qu'a l'émigré de lui-même et de son déplacement. L'utilisation du terme « déporté » semble connoter un positionnement plus politique que la dénomination de « voyageur » ; et il s'agit ensuite de voir si le récit corrobore la vision du monde que semble porter le choix d'un terme ou d'un autre. Arrivé à Constance, Aimé Guillon doit comparaître devant la Commission gouvernementale des étrangers, où il leur tient ce discours :

Messieurs, avec votre sagacité, vous avez certainement compris que nous n'étions pas marchands de profession ; nous sommes des exilés français : mon camarade, qui a pour vrai nom Le Roi, est un émigré ; je m'appelle Guillon, et je suis prêtre déporté. Nous nous sommes faits marchands pour subsister par notre industrie, mais nous cessons de l'être.

- 18 Par ce discours rapporté, Guillon décline son identité et les titres par lesquels il choisit de se désigner. En assignant un titre à sa narration, l'auteur dévoile aussi la conception qu'il a de son propre voyage. Ainsi, Vincent Contestin, vicaire de Maillane dans le diocèse d'Arles, intitule sa narration « Précis historique de mes voyages pendant la Révolution », tandis que Philippe-Paul Esserteau, prêtre poitevin, donne à son récit le titre : « Mémorial de mon exil ». La charge politique et mémorielle du dernier est bien plus importante : le terme de mémorial implique que l'écriture crée un monument mémoriel, une trace physique de la commémoration. Au contraire, le « précis historique » semble annoncer un récit plus factuel, une description historique et géographique des espaces traversés. Les titres révèlent ainsi l'intentionnalité des auteurs, non seulement le sens donné à la migration mais aussi le rôle que doit jouer le récit dans la construction de ce sens. Ce type d'étude lexicale comparative peut s'appliquer aussi à la manière dont sont désignés les adversaires politiques des prêtres :

« assermentés » ou « intrus », le choix des mots étant révélateur de l'attitude du scripteur face aux événements révolutionnaires.

- 19 À travers le genre choisi pour la narration de l'exil, l'auteur dévoile l'objectif qu'il assigne à son récit. Pierre Lespine, prêtre originaire du Périgord et émigré en Allemagne, détaille pourquoi il juge utile de consigner son expérience par écrit :

Je me suis occupé à mon retour, de la rédaction de cet ouvrage, qui n'est autre chose que la réunion de quelques notes qu'ai prises à la hâte sur la route. Comme je n'ai écrit que pour moi, et que je ne rapporte que des choses que j'ai vues et examinées, le langage que j'emploie est celui de la vérité, et il m'a paru fort indifférent de soigner le stile d'un simple journal de voyage, qui aura toujours son prix pour moi, parce que j'ai jugé à propos d'y insérer un certain nombre d'inscription anciennes et modernes, qu'il serait impossible de trouver réunie ailleurs²⁸.

- 20 Ici, la volonté de garder une trace des espaces traversés et des connaissances accumulées justifie l'écriture. La priorité donnée à l'expérience du voyage explique aussi la forme adoptée : celle d'un journal d'étapes où tous les moments sont consignés en détail. Mais c'est aussi la temporalité de l'écriture qui décide de la forme utilisée pour transcrire l'exil : les auteurs choisissent le diaire lorsqu'une routine s'est installée dans le pays d'accueil. Par le travail d'écriture quotidien qu'il implique, il peut signifier un besoin de passer le temps, de rompre la monotonie, ou bien de prendre de la distance, de s'asseoir un moment pour relire les événements de la journée. Mais il n'empêche pas une réflexion rétrospective : Pierre Lamour tient par exemple un diaire assez monotone, où il consigne chaque jour l'endroit où il dîne et soupe, les personnes qu'il rencontre et son travail quotidien dans le jardin de la maison qu'il occupe près de Maastricht. Mais à la fin de chaque mois, il rédige le bilan des événements passés et de son activité ; ici, l'immédiateté de l'écriture laisse place à la prise de distance et au retour sur soi. C'est alors que surgissent l'introspection, l'expression des émotions, les remarques analytiques, par exemple sur les mouvements de troupe ou sur l'exercice de son ministère de prêtre. On écrit moins régulièrement dans le journal ou carnet de voyage ; les notes prises à l'étape, au fur et à mesure du voyage, sont mises en forme une fois arrivé à destination. Les Mé

moires n'ont pas ce caractère d'immédiateté ; ils sont tout entier une reconstruction du passé, et ont une fonction plus claire dans le présent de l'écriture. Ils servent à se justifier, à construire sa propre légende, à reconstruire une réputation. Il importe alors de considérer les différents moments de l'écriture par un même scripteur ; les gestes de réécriture, de compilation et d'annotation, de mise en forme en vue d'une édition, etc., sont toujours signifiants. À son retour d'exil, Jean-Pierre Gourgon compile toutes les lettres qu'il a envoyées durant son exil, les trie par ordre chronologique et y ajoute des annotations. La correspondance, qui pourtant est à part dans la catégorie des écrits personnels, puisque son destinataire est explicite, devient alors objet de mémoire et de reconstruction biographique²⁹. La temporalité de l'écriture détermine en partie le choix du genre, et partant, la finalité des écrits d'exil.

- 21 Les travaux de Roger Chartier sur les imprimés ont montré l'importance d'analyser, au-delà du contenu des textes, les formes choisies par les auteurs et les éditeurs, qui contraignent le sens et orientent l'interprétation du lecteur³⁰. Quelle que soit la forme sous laquelle ils ont été conservés (imprimés, manuscrits ou les deux), les écrits des prêtres ne peuvent être séparés de leur aspect matériel. C'est le troisième « usage historien » mis en avant par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, qui vise à une « étude de la culture écrite » aux époques modernes et contemporaines³¹. L'analyse scripturaire doit s'étendre au paratexte et doit être comprise dans l'analyse : titre, plan, division en chapitres, annexes (pamphlets, correspondance, listes d'émigrés), titre choisi, annotations, ratures, dessins, images imprimées ou collées, dédicaces, poèmes, charades et autres jeux d'écriture, etc., et toutes autres digressions qui ne rentrent pas dans le cadre formel du genre choisi. En exergue du carnet qui contient les notes sur l'année 1794, Pierre Lamour rédige une « Énigme sur le nom de l'auteur », facétie littéraire sur le thème de l'amour, et manière originale d'introduire son statut d'auteur dans un texte qui comporte assez peu de manifestation de sa personnalité³². La mise en forme de la migration est visuelle autant que textuelle. Antoine Vieux élabore des cartes détaillées des itinéraires qu'il emprunte. Pierre Lespine compose un tableau en cinq colonnes pour mieux détailler les étapes de son voyage : à gauche, le nom des villes traversées, puis

le « nombre de postes », le « tems en route », les « observations locales » dans lequel il décrit ce qu'il voit ³³.

La posture du migrant : accepter la migration ?

- 22 L'analyse des mots et des formes du récit permet d'appréhender l'écriture comme une tentative de réappropriation d'une expérience non choisie. Pour certains, tout se passe comme si l'écriture permettait de masquer le caractère aléatoire du déplacement forcé, en y introduisant le désir de l'individu, et la possibilité du choix. Par la médiation de l'écriture, les scripteurs intègrent l'expérience migratoire dans leur parcours biographique comme un élément central et signifiant. Cette relecture qui impose un sens (c'est-à-dire une direction et une signification) à une trajectoire biographique pourtant marquée par les contingences est, selon P. Bourdieu, l'une des caractéristiques de l'écriture biographique, et *a fortiori*, autobiographique. L'auteur se fait alors « idéologue de sa propre vie » ³⁴.
- 23 Le récit donne à voir ces réappropriations grâce aux postures que l'auteur adopte vis-à-vis de sa migration. Certains auteurs donnent le sentiment que l'événement politique est prétexte à l'accomplissement de désirs antérieurs, une occasion de voir du pays, d'assouvir une curiosité scientifique ou de faire un pèlerinage. Elie Harel l'exprime en ces termes à son arrivée à Rome en mars 1796 en incipit du carnet dans lequel il consigne ses réflexions sur tous les monuments de la Ville sainte :

Dès ma plus tendre jeunesse j'avois formé le projet d'aller a rome, mais etant toujours traversé dans mes désirs par différentes circonstances de mon état, je l'avois enfin abandonné ; il ne falloit rien de moins que les evenemens malheureux et inattendus qui desolent ma patrie, pour me determiner a entreprendre ce long et pénible voyage, capable deffrayer un prêtre déporté sans argent et sans aveu ³⁵.

- 24 Une des postures les plus courantes est donc celle du touriste, à un moment où la signification et les pratiques du voyage changent en profondeur ; elle se retrouve dans beaucoup de récits parce qu'elle est facilement conciliable avec différents genres littéraires. Nom-

breux sont les prêtres qui commentent les monuments exceptionnels qu'ils rencontrent sur leur chemin ; certains journaux sont presque uniquement composés des descriptions des paysages et des villes traversées³⁶. Cette posture touristique affecte aussi le rapport à ce qui n'est plus tout à fait, dès lors, la route de l'exil. En effet, la période révolutionnaire constitue une période de transition entre, d'une part, la figure du voyageur cultivé, l'homme du Grand tour qui observe, analyse et compare à la recherche d'un « savoir encyclopédique »³⁷ et d'autre part, celle du touriste du XIX^e siècle naissant, qui a une consommation plus rapide et moins analytique des sites culturels visités. Dans les carnets de voyage, on peut relever les indices de cette transition : le développement de l'intérêt pour le pittoresque et les paysages naturels, le regard personnel posé sur eux et la mise en avant des sentiments face à ces paysages... Tandis que certains se contentent de décrire les paysages traversés, voire de recopier des guides touristiques à certaines étapes, d'autres utilisent leurs connaissances dans les domaines agricoles, géographiques ou économiques pour formuler des comparaisons avec la France dans une optique plus scientifique. Cette deuxième posture se retrouve chez les prêtres évoqués par Bertrand Bodinier dans son article sur les prêtres normands et l'agriculture européenne³⁸. Un des trois prêtres étudiés, le chanoine Guillaume-André Baston, est un érudit capable de mettre à profit ses connaissances pour analyser les espaces traversés ; il se fait économiste et ethnographe et en cela, se rapproche davantage des aristocrates du Grand Tour³⁹. L'exil subi devient ici voyage d'étude. Ce mécanisme de réappropriation est encore à l'œuvre lorsque les prêtres émigrés déclarent vouloir profiter de leur exil pour faire des pèlerinages. Beaucoup des prêtres qui résident en Italie pendant la période révolutionnaire expriment le désir d'aller à Lorette et à Rome pour visiter les « lieux saints ». Ils s'attirent d'ailleurs la foudre des autorités pontificales qui contrôlent de manière très stricte les allées et venues au sein de leurs États et fustigent les libertés que se permettent les prêtres français au nom d'une démarche de pèlerinage. On peut retrouver aussi dans l'écriture des prêtres en exil une attitude de pamphlétaire, de contre-révolutionnaire engagé. Le récit alors endosse le rôle de support politique. Aimé Guillon, prêtre lyonnais bien introduit dans les milieux contre-révolutionnaires de Constance, se donne pour mission de recueillir les actes des « martyrs » du clergé guillotiné en France, et, dans ses Mémoires, insiste

sur ce travail politique de façon à justifier, malgré son éloignement, son dévouement pour la cause. Lors du siège de Lyon, il tente en vain de mobiliser ses relations pour obtenir une aide, sinon militaire, du moins financière pour la population assiégée. Il écrit :

Dès la fin de l'an 1793, pour disposer la Suisse à bien accueillir ceux des Lyonnais qui, échappant à la mort, par les faux de laquelle étaient moissonnés leurs concitoyens, se réfugiaient en cette contrée, j'avais composé, fait imprimer à Berne et répandu un abrégé historique de leur bravoure pendant le siège qu'ils avaient soutenu et de l'atrocité de leur vainqueur⁴⁰.

- 25 Il doit prouver à tous que son exil n'était pas un acte de lâcheté et qu'il a bien travaillé, pendant l'émigration, à la destruction d'un régime politique honni.

Une mémoire collective de la migration

- 26 On l'a vu, l'écriture procède d'un désir de donner un sens, de s'approprier la migration et de l'intégrer comme un élément fort d'un parcours biographique cohérent. Alors, le troisième temps de l'analyse doit s'intéresser à la postérité de ces récits. L'étude des migrations ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les traces qu'elles laissent dans le temps long et sur les mémoires qu'elles suscitent. La dimension mémorielle implique un dialogue, à travers le temps, entre l'individu-scripteur et le collectif. D'abord, parce que l'individu témoigne lorsqu'il estime que ce qu'il a vu a de la valeur aux yeux des autres ; et ce témoignage est un moyen de se forger une légende et un atout pour la réintégration au retour de l'exil. Et à la narration des expériences de l'époque révolutionnaire vient se superposer, à un siècle d'intervalle, des éditions et rééditions à visée politique. Le journal d'exil est constitué en objet de mémoire, outil au service du renforcement d'une communauté politique.
- 27 La mémoire de l'émigration cléricale a souvent été prise entre deux grands motifs de la mémoire de la Révolution. Pour les républicains, les prêtres et religieux sont assimilables aux aristocrates émigrés, considérés comme des traîtres pour avoir pris la fuite et combattu

aux côtés des armées ennemies. Du côté catholique, la mémoire a retenu les messes en forêt, la clandestinité, les prêtres guillotins et les noyades de Nantes. Cet imaginaire du martyr ne laisse pas de place aux prêtres qui ont choisi de s'exiler. D'où la place centrale que prennent les journaux dans la stratégie individuelle de réinsertion des prêtres émigrés dans leurs diocèses et paroisses, mais aussi dans la formation de leur légende personnelle. Il faut préserver sa position de confesseur de la foi ; et accorder de la valeur à l'expérience de la migration pour retrouver la place que l'on occupait avant le départ. Les martyrologes en souvenir des prêtres guillotins sont déjà écrits ; s'ils veulent trouver une place dans la mémoire catholique de la Révolution, il faut qu'ils y participent eux-mêmes. Michel Heude, en exergue de son récit, qu'il dédicace à une bienfaitrice, écrit :

Si jamais jay le bonheur de revoir ma patrie, [...] alors je vous demanderay la copie de cet écrit pour la montrer à mon troupeau, et à tout ce qui me sera fidèle en France, pour qu'on y lise ce que jay souffert pour une religion que je crois sincèrement la seule véritable [...] ⁴¹.

- 28 L'efficacité de cette stratégie se vérifie lorsque les curés qui succèdent aux prêtres rentrés d'émigration ressortent les journaux de l'époque révolutionnaire pour faire vivre le souvenir de leur prédécesseur. Ainsi, l'abbé Pramil édite le journal de Jean-Baptiste Artigue, son prédécesseur dans la paroisse d'Eymet en Dordogne ⁴². Dans le livre de paroisse de Loguivy, en Bretagne, on transcrit deux fois le récit d'exil de Joseph Le Quellec ⁴³. Au niveau individuel, la transmission du récit dans le cercle de sociabilité des auteurs à leur retour constitue la migration en un moment sacrificiel, et ses protagonistes en confesseurs de la foi, même lorsqu'ils ne revendiquent pas explicitement ce titre.
- 29 La mémoire catholique au XIX^e siècle semble avoir repris à son compte ces initiatives de promotion individuelle, pour les faire entrer dans le thème plus large de la critique d'une idéologie républicaine anticléricale et considérée liberticide. La notion de mémoire collective est développée initialement par Maurice Halbwachs : il pense le souvenir comme étant fondamentalement dépendant des cadres sociaux dans lesquels il est élaboré ⁴⁴. Ces groupes catholiques invoquent la mémoire de la Révolution pour donner sens à un présent dans lequel ils pensent relire les combats du passé ; en comparant terme à terme les

persécutions révolutionnaires et l'entreprise laïque de la III^e République, ils cherchent à décrédibiliser d'emblée cette dernière. Contrairement à ce qui se passe avec les diasporas juives dans l'Europe moderne, étudiées par Natalia Muchnik, dans le cas d'exils politiques (qu'on peut qualifier de migrations de maintien, car ils sont souvent temporaires), la mémoire collective ne s'organise pas autour de la nostalgie et de la recreation à l'étranger d'un paradis perdu, mais autour d'une mémoire sacrificielle de la Révolution, dont les émigrations sont un épisode parmi d'autres⁴⁵. Peut-on alors dire que ces journaux d'émigrés sont un des éléments fondateurs d'une mémoire collective ? Ma thèse cherchera à le démontrer. Comment expliquer, sinon, l'édition ou la réédition d'environ un tiers des journaux du corpus à la fin du XIX^e siècle ? En effet, sur quatre-vingt-dix journaux, soixante-cinq ont été édités au moins une fois, et vingt-sept l'ont été entre 1870 et 1914. Ne faut-il pas qu'une mémoire catholique soit à l'œuvre pour expliquer qu'on ait ressorti des sacristies les journaux des curés morts dans la première moitié du siècle ?

- 30 Plusieurs pistes peuvent être évoquées. D'abord, la mort des principaux acteurs de la Révolution, puis la célébration du centenaire, ravivent l'intérêt des contemporains pour les traces laissées par les témoins. Mais l'intérêt pour ces témoignages est aussi politique : des deux côtés de l'échiquier, on cherche à mieux comprendre la Révolution. On exhume les Mémoires pour cerner les passions, comprendre les divisions, se positionner face à un héritage tour à tour revendiqué ou honni. L'enjeu mémoriel est grand pour les républicains, forts du sentiment que, pour la première fois peut-être, ils ont une chance de consolider leur régime sans être menacés par un possible retour de la monarchie. Du côté catholique, on voit très clairement un regain d'intérêt pour ces journaux d'émigration dans les moments de fortes tensions entre les catholiques et le camp anticlérical. Elles sont particulièrement aiguës au cours de la décennie 1880 avec les lois scolaires et le centenaire de la Révolution. Elles sont ravivées au début du XX^e siècle au moment du combisme et des débats sur la loi de séparation. Les lieux, les objets matériels et immatériels qui portent souvenir de la persécution révolutionnaire sont utilisés par les catholiques qui voient leur pouvoir et leur influence au sein des institutions décliner ; on peut postuler que les journaux obtiennent alors ce statut d'objets porteurs du souvenir. Ainsi, dans l'Ain, au début du XX^e siècle, la com-

munauté catholique se mobilise pour obtenir la réouverture du collège de Belley, fondé par les Antonins au milieu du XVIII^e et dirigé brièvement par les Joséphistes de 1790 à 1792. L'établissement est fermé en 1905 en application de la loi Combes du 7 juillet 1904 qui interdit l'enseignement aux congrégations religieuses. Sylvain Rochet, prêtre diocésain, auteur d'une *Histoire du collège-séminaire de Belley*, fait paraître dans le bulletin diocésain de 1906 à 1909, les Mémoires du chanoine Berlioz intitulées : « Les prêtres de l'ancien diocèse de Belley sur le chemin de l'exil ». Il y relate son exil en Italie pendant la Révolution aux côtés de son neveu, josphiste et enseignant dans ce même collège de Belley⁴⁶. Sa préface s'ouvre sur ces mots :

Ces souvenirs nous intéressent d'autant plus qu'il est question d'un grand nombre de prêtres de l'ancien diocèse de Belley [...]. Le manuscrit de M. Berlioz renferme en outre le récit de l'émigration de trois anciens professeurs du Collège de Belley, trois Joséphistes dont l'un était le petit-neveu de l'auteur, et l'on comprendra facilement qu'à ce titre, il pouvait nous intéresser davantage encore, ainsi que les nombreux amis de notre vieux Collège dont le nombre semble s'être encore augmenté au milieu des heures sombres qu'il traverse.

- 31 La visée militante du texte est claire : il s'agit de mobiliser la communauté locale pour obtenir des autorités politiques la réouverture du Collège, ce qui sera fait dès 1906. En utilisant le cas d'un ancien enseignant josphiste, le parallèle est rapidement tracé entre les deux époques pour ancrer l'idée d'une République intrinsèquement liberticide, avec qui le dialogue est impossible et le ralliement impensable.
- 32 Afin de mieux cerner quelle place l'émigration a pu tenir dans l'arsenal rhétorique et mémoriel du militantisme catholique sous la III^e République, il est nécessaire de faire une analyse détaillée des éditions et rééditions de ces écrits : préfaces, notes de bas de page, type de publication, contexte d'édition, politique des maisons d'édition... C'est, dans le cas de Dom Benoît Dassac, un récit publié sans aucun commentaire dans l'édition de 1893 de la *Revue du monde catholique*, mais précédé d'un long article sur « les catholiques français en 1892 », et qui commence ainsi :

La situation actuelle des catholiques français est grave. Ce qui la rend grave, c'est moins encore peut-être la persécution perfide et

prolongée à laquelle ils sont soumis, que l'état d'esprit et l'impuissance d'agir qu'ils montrent [...].

- 33 Ici, le récit d'exil vient renforcer le pamphlet politique pour mobiliser les catholiques autour d'une cause commune et en faire une « grande armée catholique » ; la vision politique va de pair avec le renforcement du thème mémoriel, plus à même de faire appel à l'imaginaire, aux sentiments de compassion et d'indignation, et à la peur d'un retour de la persécution. D'après P. Chapron, auteur de ce discours enflammé, le clergé doit être la pierre angulaire de cette entreprise de reconquête face à l'anticléricisme :

Le clergé doit prendre sa place et au premier rang parmi ces travailleurs de Jésus-Christ. Pourvu que tous apportent à cette œuvre de salut, de l'abnégation et de la constance, les catholiques seront bientôt au pouvoir et la France commencera de reprendre aux yeux des nations son antique auréole de foi et de grandeur⁴⁷.

- 34 Qu'il semble approprié, alors, de rappeler les sacrifices du clergé pendant la Révolution, et de réactiver le thème de la persécution anti-religieuse ! Ce sont aussi des préfaces qui créent un parallèle explicite entre la situation révolutionnaire et le contexte de la III^e République pour justifier la publication des récits d'exil. Ce sont enfin des éditions publiées avec des titres à connotation beaucoup plus politique que ceux que leurs auteurs leur avaient donné : l'abbé Clément édite en 1899 le manuscrit d'Antoine Boussac intitulé « Voyage de Italie en Italie, 1792 » sous le titre « Itinéraire d'un prêtre bourbonnais « déporté » sous la Révolution française⁴⁸.

Conclusion

- 35 En considérant ces objets « journaux » comme un tout, malgré la diversité des scripteurs, des temporalités d'écriture, des genres choisis, en prenant en compte leur contenu comme leur forme et leur matérialité, la migration, médiatisée par l'écriture, se révèle. Un déplacement considéré non pas du point de vue des chiffres, des itinéraires empruntés ou du degré d'intégration et d'adaptation à la culture des pays d'accueil, mais du point de vue des acteurs qui le vivent. Ce que les récits nous apprennent, c'est le sens que les auteurs donnent à

leur exil, les émotions qu'il engendre, les postures scripturaires utilisées pour se l'approprier, et les stratégies politiques qu'ils contribuent à générer en tant qu'objets mémoriels. L'étude sérielle, la construction d'une identité sociale par l'analyse prosopographique des scripteurs, la prise en compte de la matérialité, etc., sont autant d'« usages historiens » des récits d'exil qui viennent enrichir l'analyse des migrations.

NOTES

1 « Mon émigration. Voyage en Savoie (1792) », *Annales religieuses d'Orléans*, 1899, p. 455, 464-468, 481-486, 504-507, 518-520, 535-538, 550-554, 566-569, 581-583.

2 René PICHELOUP, *Les ecclésiastiques français émigrés ou déportés dans l'État pontifical : 1792-1800*, Toulouse, publication de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1972, 302 p. ; Dominic Aidan BELLENGER, *The French exiled clergy In the British Isles after 1789 : An historical introduction and working list*, Bath, Downside abbey, 1986.

3 Voir notamment les articles de Victor PIERRE publiés dans la *Revue des Questions historiques* entre 1896 et 1804.

4 Stéphane GOMIS, « Les écrits du 'for privé' du clergé émigré », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 355, janvier-mars 2009, p. 183-204 ; « S'en remettre à la « Divine Providence » ? Prêtres dans l'exil pendant la Révolution française », *Diasporas*, 22, 2013, p. 128-138. Alfred FIERRO, *Bibliographie critique des mémoires sur la Révolution écrits ou traduits en français*, Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1989, 484 p. ; Jean TULARD, *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et*

de la ville de Paris, 1989 ; Jean TULARD, *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire écrits ou traduits en français*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1971.

5 Élisabeth ARNOUL, Raphaëlle RENARD-FOULTIER et François-Joseph RUGGIU, « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914 : bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010 », dans Fabienne HENRYOT (dir.), *L'historien face au manuscrit : du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 167-188. Le groupe CNRS GDR 2649 (CNRS) sur « Les écrits du for privé en

France de la fin du Moyen Âge à 1914 » a publié ses conclusions dans plusieurs ouvrages : Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU, *Au plus près du secret des cœurs ? : nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, PUPS, 2005, 262 p. ; Michel CASSAN, J.-P. BARDET, F.-J. RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé : objets matériels, objets édités*, Limoges, Pulim, 2007 ; J.-P. BARDET, E. ARNOUL et F.-J. RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Âge à l'époque contemporaine : enquêtes, analyses, publications*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2010 ; J.-P. BARDET, F.-J. RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé en France, de la fin du Moyen-Âge à 1914*, Paris, Éditions du CTHS, 2014.

6 Karine RANCE, *Mémoires de nobles émigrés dans les pays germaniques pendant la Révolution Française*, Thèse de doctorat, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 2001.

7 Paul-André ROSENTAL, « Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 45-6, 1990, p. 1403-1431 ; Karine RANCE, « L'émigration nobiliaire française en Allemagne : une « migration de maintien » (1789-1815) », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 30-1, 1998, p. 5-29.

8 Henri BOKILO-BOURSIER *et al.*, « Chronique d'un colloque : « Écritures en Migration(s). Histoires d'écrits, histoires d'exil », *Diasporas* [En ligne], 22 | 2013, consulté le 28 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/diasporas/236>

9 Sylvain ROCHET, « Les prêtres de l'ancien diocèse de Belley sur le chemin de l'exil. Mémoires de M. le chanoine Berlioz (22 septembre 1792-novembre 1794) », *Bulletin de la Société Gorini*, 1906-1909.

10 Hélène WALLENBORN, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire : Le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, Loverval, Éditions Labor, 2006, p. 123.

11 S. ROCHET, *op. cit.*, 1906, p. 248.

12 Aimé GUILLON DE MONTLÉON, *Souvenirs d'un presque octogénaire*, Bibliothèque Municipale de Lyon, fonds général, ms. 5953, ff^o 119-122.

13 H. WALLENBORN, *op. cit.*, p. 121.

14 Kaspar VON GREYERZ, « Ego-Documents : The Last Word ? », *German History*, 28-3, 2010, p. 273-282.

15 François-Joseph RUGGIU, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique » dans Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *op. cit.*, 2014, p. 25.

- 16 Antoine VIEUX, *Récit d'émigration, 1792-1799*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1991, p. 29 (Texte établi et annoté par Jacqueline TASSIN, Henri HOURS et Émile POULAT).
- 17 *Ibidem*, p. 30.
- 18 Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *op.cit.*, 2014, p. 27.
- 19 Renaud DULONG, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, France, Éditions de l'ÉHESS, 1998.
- 20 Philippe LEJEUNE, *Aux origines du journal personnel : France, 1750-1815*, Paris, Honoré Champion, 2016.
- 21 *Raccolta per ordine di materie delle leggi, cioè editti, patenti, manifesti, ecc. emanate negli Stati di terraferma sino all'8 dicembre 1798 dai sovrani della Real Casa di Savoia*, compilata dall'avvocato Felice Amato Duboin, Torino, t. XIII, 1846.
- 22 Aimé GUILLON DE MONTLÉON, *op.cit.*
- 23 Nicolas GUYARD et Caroline MULLER, « Croire et Ressentir. Pour une approche du fait religieux à travers les émotions », *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 128-2 | 2016, mis en ligne le 19 septembre 2016, consulté le 21 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/2605>; Sophie WAHNICH, *Les émotions, la Révolution française et le présent : exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS, 2009.
- 24 Sylvie MOUYSET, « 'Silence de mort et craintes extrêmes' : la peur en son for privé à l'époque révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 2013, n° 373, p. 14.
- 25 Antoine VIEUX, *op. cit.* p. 31.
- 26 RICHEMONT (vicomte de) (éd.), « Un prêtre émigré en Italie en 1793 d'après sa correspondance inédite », *Revue des questions historiques*, janvier 1894, p. 154-207.
- 27 « Carnet d'émigration du prêtre Pierre Lamour (1794-1801) », Archives Départementales de la Marne, 8 J 10.
- 28 Léon DE LANZAC DE LABORIE, « La Révolution en Périgord et l'émigration périgourdine, d'après les notes et correspondances inédites de l'abbé Lespine », *Revue des questions historiques*, 1895-02, p. 96-148.
- 29 RICHEMONT (vicomte de), *op. cit.* p. 156.

- 30 Roger CHARTIER, *Les usages de l'imprimé, xv^e-xix^e siècle*, Paris, Fayard, 1986.
- 31 Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *op.cit.*, 2014, p. 25.
- 32 « Carnet d'émigration du prêtre Pierre Lamour (1794-1801) », *op. cit.*
- 33 Pierre LESPINE, « Lespine. Notes et papiers étrangers à l'histoire du Périgord », Bibliothèque Nationale de France - Département des Manuscrits, Province française, Périgord 113-II, f°120.
- 34 Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 62-63, juin 1986, p. 69.
- 35 Elie HAREL, *Abrégé de l'histoire romaine*, don privé.
- 36 C'est le cas, par exemple, du récit d'Antoine Vieux, ou de celui d'Antoine Boussac, qui ne manque jamais de décrire, même brièvement, chaque ville traversée : Antoine VIEUX, *op. cit.* ; Joseph CLÉMENT (éd.), *Itinéraire d'un prêtre bourbonnais « déporté » pendant la Révolution française. Journal de voyage de M. l'Abbé Boussac*, Moulins, H. Durond, 1899.
- 37 Gilles BERTRAND, *Le grand tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu xviii^e siècle-début xix^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2008, p. 9.
- 38 Bertrand BODINIER, « Prêtres normands exilés pendant la Révolution et agriculture européenne », in *Du ciel à la terre : Clergé et agriculture, xvi^e-xix^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 127-142.
- 39 Guillaume BASTON, *Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de Rouen, d'après le manuscrit original*, pub. par M. l'abbé Julien Loth et M. Ch. Verger, Paris, 1897-1899, 3 vol.
- 40 Aimé GUILLON DE MONTLÉON, *op. cit.*
- 41 François UZUREAU, « Un prêtre normand en Belgique (1792) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, tome IV, n° 2-3, avril-septembre 1925, p. 437-439.
- 42 Jean-Baptiste ARTIGUE, « Péripéties de l'exil d'un prêtre, confesseur de la Foi, pendant la grande Révolution, racontées et écrites par lui-même » (texte publié par l'abbé J. Pramil), *La Semaine Religieuse*, 1882, p. 681-684 et 694-696.
- 43 « Les années de Joseph Le Quellec, fils de Pierre et de Marguerite Le Gratiet, né à Trédarzec, près Tréguier, le 5 Xbre 1758, son exil, etc. », Archives Diocésaines de Saint-Brieuc, Archives paroissiales de Loguivy-Plougras, Livre de paroisse de Loguivy-Plougras.

44 Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.

45 Natalia MUCHNIK, « La terre d'origine dans les diasporas des ^{XVI^e}-^{XVIII^e} siècles. *S'attacher à des pierres comme à une religion locale...* », *Annales HSS*, 2/2011, p. 481-512.

46 Sylvain ROCHET, *Histoire du Collège-séminaire de Belley : deux siècles d'instruction publique... : 1697-1897...*, Belley, France, 1989.

47 Dom Benoît DASSAC, « Journal et les lettres de Dom Benoît Dassac », (publié par Dom Lévêque), *Revue du Monde Catholique*, 1er janvier 1893, p. 43-70 ; 1er mars 1893, p. 434-457.

48 Antoine BOUSSAC, *op. cit.*

RÉSUMÉS

Français

Comment utiliser les traces spécifiques produites par les individus en exil pour enrichir l'étude et la compréhension des migrations ? L'étude de l'exil, et plus généralement de la migration, s'appuie depuis longtemps sur l'utilisation de Mémoires et de récits, sur des témoignages. Le renouvellement récent des méthodes d'analyse des écrits du for privé permet de réévaluer l'usage qui peut être fait de ces récits dans la perspective d'une histoire des migrations. Les écrits personnels du clergé émigré pendant la Révolution se prêtent particulièrement bien à cet exercice. Sur un total de trente-mille prêtres et religieux ayant migré, le corpus proposé à l'étude est composé de quatre-vingt-dix mémoires, carnets de voyage, journaux et diaires. La mise en comparaison de ces écrits offre la possibilité de mieux cerner les identités individuelles et les caractéristiques collectives de ce groupe. L'analyse des formes des récits ouvre une fenêtre sur le sens assigné par les acteurs à leur migration. Et leur réutilisation à la fin du XIX^e siècle dans un contexte politique conflictuel, vise à constituer la migration en thème mémoriel privilégié et les récits qui en sont fait, en outils politiques.

English

Retrospective self-narratives such as memoirs and diaries are one of the main sources in migration studies. What value are they to migration scholars, besides their testimonial dimension? A recent renewal in the field of self-narrative studies in modern history re-evaluates their worth and develops new methods of analysis. These methods can be profitably used in the study of the exiled clergy's self-narratives during the French Revolution. Out of the thirty-thousand priests, monks and nuns who emigrated, this study focuses on ninety self-narratives, including Memoirs, diaries and travel accounts. Because this collection of writings revolves around the same theme, comparing them gives a clearer view of the collective identity

of the authors as well as their singularity as individuals. The genre chosen by each author also gives clues as to the meaning they give to their displacement. Finally, the fact that they are published or reprinted at the end of the 19th

century tends to show a political intention behind their use; it seems to stem from a desire to turn these Memoirs into a tool to show the republican movement as intrinsically threatening to Catholics.

One of the main sources of the field of migration studies are the emigrants' self-narratives.

INDEX

Mots-clés

Écrits du for privé, Récit d'exil, Récit de voyage, Migration, Révolution, Clergé, Contre-Révolution

Keywords

Writing of the private, Exile story, Travel story, Migration, Revolution, Clergy, Counter-Revolution

AUTEUR

Sabine Adrien

Université Lumière - Lyon 2

LARHRA, ED ScSo 483

sab_ad@hotmail.fr